

INFORMATION DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES DU COLLEGE G. BRASSENS

Parent d'élève au collège : A quoi cela sert ? Comment participer ?

Votre enfant est au collège. L'implication des parents et la qualité de leurs relations avec l'établissement sont des facteurs essentiels de réussite des élèves. Il y a différents moyens pour vous de participer activement à ses « années collège », période majeure dans la construction de la personnalité de votre enfant.

En vous faisant simplement connaître auprès des associations de parents d'élèves, vous pouvez assister aux réunions suivantes :

- **Conseil de classe trimestriel :**

A la différence de l'école primaire, il s'agit d'un conseil qui se tient par classe. Y assistent la direction, les professeurs, les délégués des élèves, les délégués de parents (2 maxi) et est animé par le professeur principal. L'équipe pédagogique expose les résultats obtenus par les élèves, et en prenant en compte l'ensemble des éléments d'ordre éducatif, médical et social, le conseil de classe examine le déroulement de la scolarité de chacun d'entre eux afin de mieux les guider dans leur travail et leurs choix d'études. Le rôle du délégué de parents est de faire remonter les questions et problèmes concernant la classe puis de diffuser un compte-rendu sur les points généraux.

- **Assemblée générale du Foyer Socio Educatif** qui prend en charge les animations et ateliers sur la pause méridienne (tricot, échecs, ludothèque, guitare, chorale, théâtre ...) et participe financièrement aux sorties, visites et voyages. Les membres du FSE, aidés par les parents organisent chaque année un loto au profit du Foyer Socio Educatif sauf l'an dernier faute de volontaires !

- **Assemblée générale de l'Association Sportive** qui prend en charge les activités sportives le midi, le soir ou le mercredi : badminton, foot en salle, athlétisme...

Deux listes de parents d'élèves existent actuellement au collège G. Brassens et ont pour objectif commun de travailler avec l'équipe pédagogique, dans l'intérêt des enfants qui doivent rester le centre de toutes les préoccupations. En vous portant candidat au sein de l'une des 2 listes et par le biais des élections qui auront lieu **le vendredi 13 octobre 2017**, vous pourrez devenir représentant(e) élu(e) des parents auprès du conseil d'administration et assister au :

- **Conseil d'administration** : Organe qui décide de la marche du collège, vote les budgets et les comptes, le règlement intérieur...

- **Comité Education Santé Citoyenneté** : Le CESC travaille sur toutes les actions de prévention en matière de santé, citoyenneté. Chaque année, différentes associations interviennent auprès des élèves à titre informatif et préventif sur des sujets tels que les relations filles/garçons, les addictions ou encore les risques liés à internet...

- **Conseil de discipline**

Une **réunion d'information** est organisée le **19 septembre à 20h30 au collège**, vous pourrez à cette occasion vous faire connaître comme candidat(e) aux élections sur l'une des 2 listes. N'hésitez pas à nous rejoindre nombreux, le collège a besoin de vous !

Si vous souhaitez des renseignements ou souhaitez d'ores et déjà nous rejoindre, contactez nous :

- FCPE : jeanegautier@yahoo.fr
- Liste indépendante (L.V.A.) : piq.ale@gmail.com ou 06 62 73 58 80

A bientôt